

Apprentissage: le gouvernement veut mettre entreprises et jeunes au coeur du dispositif

Paris, 10 nov. 2017 (AFP) -

Le gouvernement a lancé vendredi les discussions avec les partenaires sociaux et les régions sur la réforme de l'apprentissage, avec pour objectif de mettre les entreprises et les jeunes au coeur du dispositif.

"Il ne s'agit pas juste de quelques rustines", le développement de l'apprentissage "n'est possible que si nous refondons le système à partir des jeunes et des entreprises", a estimé Muriel Pénicaud, ministre du Travail, s'exprimant devant la presse après avoir reçu les partenaires sociaux, les régions, les chambres consulaires et des professionnels de l'apprentissage.

La ministre, qui était accompagnée de ses collègues Jean-Michel Blanquer (Education) et Frédérique Vidal (Enseignement supérieur), a de nouveau plaidé pour une "révolution copernicienne", pour rendre plus attractive cette "voie de réussite qui souffre encore d'une image de rejet, de relégation".

En France, les effectifs d'apprentis ont plafonné autour de 420.000 pendant l'année scolaire 2016-2017, soit 7% des jeunes de 16-25 ans. Le gouvernement ne se fixe pas d'objectif chiffré, prévenant toutefois que "cela va mettre des années à s'amplifier réellement".

"Une trentaine de freins" à l'apprentissage ont été repérés, a ajouté Mme Pénicaud, citant notamment l'impossibilité d'entrer dans le dispositif en cours d'année, la lenteur pour créer ou rénover une formation, et le manque de passerelles lorsqu'un jeune rompt son contrat en cours d'année.

Pour les lever, la ministre veut que "les entreprises s'engagent plus dans la co-construction (du contenu) des diplômes" et qu'elles puissent "davantage piloter les centres (de formation) en fonction de leurs besoins".

Jean-Michel Blanquer a, lui, défendu l'idée de "campus" uniques regroupant lycées professionnels, centres de formation des apprentis (CFA), universités et laboratoires de recherche, pour "dépasser des clivages qui n'ont pas lieu d'être" entre l'enseignement scolaire et l'apprentissage.

La réunion a été l'occasion pour les régions d'exprimer leur préoccupation. David Margueritte (Normandie) s'est dit "très vigilant et inquiet sur la question de savoir qui pilotera l'apprentissage", appelant à ce que "les régions restent les autorités qui régulent" le dispositif.

"Nous n'entrerons pas dans des débats purement défensifs institutionnels", leur a répondu Mme Pénicaud, estimant que les institutions doivent être "au service des jeunes et des entreprises".

De son côté, Florence Poivey (Medef) a revendiqué un rôle majeur pour les branches professionnelles et demandé "une simplification, une clarification, une lisibilité du système".

Yvan Ricordeau (CFDT), quant à lui, a réclamé "plus de sécurité pour les apprentis, plus de droits" et "un meilleur accompagnement".

Aurélien Cadiou, de l'Association nationale des apprentis de France (Anaf), a estimé qu'il y avait "un gros travail à faire au niveau de l'orientation au collège et au lycée".

Cette première réunion est le début d'un processus qui doit aboutir à la remise d'un rapport aux trois ministres "fin janvier/début février". Ils s'en inspireront pour rédiger le projet de loi qu'il compte transmettre au Parlement au printemps, pour une adoption définitive avant la fin de l'été.

jah-bow/ao/tes

Afp le 10 nov. 17 à 16 21.